COLLÈGE
Saint-Bénigne

GROUPE
Saint-Bénigne

HORAIRES DE RENTREE 2023

DATES DE RENTREE : LUNDI 4 SEPTEMBRE ET MARDI 5 SEPTEMBRE
Apporter dans son cartable de quoi prendre des notes.

Lundi 4 septembre	Classes	Professeurs principaux
6ème : **8h30 à 12h** ***Reprise des cours mercredi 6 au matin*** *Sauf pour les 6B et 6C (voir projet Patrimoine)*	**6FA**	**Madame HAAB**
	6A	**Madame PETIT**
	6B	**Madame VADOT**
	6C	**Madame PERRICAUDET**
3ème : **14h-16h** **Reprise des cours mercredi 6 au matin**	**3FA**	**Monsieur CONTINI**
	3A	**Madame MARCHAND**
	3B	**Madame MOLIN-DAUDIN**
	3C	**Madame TARDY**

Mardi 5 septembre	Classes	Professeurs principaux
5ème : **8h15 à 10h15** ***Pas de cours l'après-midi*** ***Reprise des cours mercredi 6 au matin***	**5FA**	**Madame VACHON**
	5A	**Madame DUFOUR**
	5B	**Madame MATHEY**
	5C	**Madame MORY LYON**
4ème : **9h15 à 11h15** ***Pas de cours l'après-midi*** ***Reprise des cours mercredi 6 au matin***	**4FA**	**Madame PORTE**
	4A	**Madame GLEIZE**
	4B	**Monsieur RIOU**
	4C	**Monsieur LARDEY**

Reprise des cours mercredi 6 septembre
selon emploi du temps pour toutes les classes

.../...

Fournitures scolaires (voir listes sur le site du collège)
Possibilité de commander via SCOLEO (livraison nominative à l'adresse de l'établissement) - voir annexe.

Tous les élèves de 6èmes seront dotés d'un dictionnaire de poche offert par le Conseil Départemental de Côte d'Or.

CONTACTS :

Direction collège	**Madame Sabine Lucotte** Sabine.lucotte@groupe-sb.org Non joignable par Ecole Directe
Chef d'établissement	***Frédéric BEC***
Cadres éducatifs	***Catherine Siewierski : 03 80 40 40 20*** ***Véronique Allemand : 03 80 40 40 21*** ***Contact via Ecole Directe.***
Service de la Pastorale	***Benoit Forel*** ***Contact via Ecole Directe***
Secrétariat	***Laurence Chambaud et Patricia Martin*** *college@groupe-sb.org*

INFORMATIONS GENERALES

Horaires de fonctionnement (lundi - mardi - mercredi matin - jeudi - vendredi)

- de 08h10 à 11h10 ou 12h05
- de 12h30 ou 13h30 à 17h30

(le portail est ouvert à 7h50, 12h25 et 13h15 et 5 mn avant et après chaque sonnerie)

Service de restauration de 11h15 à 13h00 (passage des élèves selon **emploi du temps)**

Ouverture du secrétariat

- 8h à 12h30 et 13h25 à 18h30 sauf le mercredi après-midi

Etudes du soir

- de 17h30 à 18h30 (sur inscription) + possibilité de suivi des devoirs via Etude Alpha (voir circulaire)

Pastorale

Une messe sera célébrée tous les mardis midi en semaine paire de fin septembre à mi-juin
Les heures de catéchèse sont proposées dans toutes les classes.
Les préparations aux sacrements sont assurées dans l'établissement.
La section Maitrise est rattachée à la Paroisse Cathédrale st Bénigne
Le collège est rattaché à la paroisse Sainte Chantal.

Présence des élèves

L'élève est tenu de respecter l'horaire tel qu'il est défini dans son emploi du temps ; tout changement sera signalé à la famille.
Les élèves ne sont pas sous la responsabilité de l'établissement avant 7h50.
L'entrée au collège n'est possible que sur les heures d'ouvertures du portail.
A la fin des cours, tous les élèves quittent l'établissement ou vont en étude s'ils sont inscrits. La responsabilité de l'établissement ne saurait être engagée si des jeunes, non autorisés, restent dans l'enceinte de l'établissement à la fin des cours.

.../...

Emploi du temps
La réforme des collèges induit une certaine souplesse dans les emplois du temps. Des modifications peuvent intervenir selon les périodes pour permettre travail de groupe, aide personnalisée, EPI et concertation pédagogique. Une annualisation des enseignements est également possible. Chaque modification sera donnée via le carnet de liaison ou Ecole Directe.

Affichage
Tout affichage est soumis à autorisation de la Direction sous peine de sanction.

Assiduité
Toute absence doit être signalée par téléphone au cadre éducatif et suivie d'un justificatif écrit (billet à compléter sur carnet de liaison, papier libre ou certificat médical).

Assurance scolaire
Les familles doivent pouvoir produire sur demande de l'établissement une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Corporelle couvrant l'élève dans les activités qu'il serait amené à pratiquer dans l'établissement, en stage et lors des sorties ou voyages scolaires. Ne pas la transmettre systématiquement au collège.

Bourses du collège (Education nationale et Conseil départemental)
Formalités à voir courant septembre (l'information vous sera communiquée par une circulaire remise à tous les collégiens). Attention, une fois l'information donnée, il ne sera pas fait de rappel.

Carnet de liaison et carte d'identité scolaire
En début d'année, les collégiens reçoivent un carnet de liaison et une carte d'identité scolaire. Le carnet de liaison doit être couvert et tenu proprement. **L'élève doit toujours être en possession de son carnet de liaison et doit le montrer régulièrement à ses parents.**

En cas de perte ou de détérioration, le carnet de liaison et la carte scolaire seront à racheter au prix de 5€ chacun.

Cartables / sacs
Les sacs et cartables ne doivent pas être laissés sans surveillance.
L'établissement décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations du matériel appartenant à l'élève.

Casiers
Afin d'éviter tout désagrément et toute surcharge dans les sacs de cours, des casiers individuels sont mis à la disposition des élèves (location 20 € l'année + 10 € de caution). S'adresser au cadre éducatif.
Le nombre de casier étant limité, priorité est laissée aux 6ème et pour les cas particuliers.

Certificat de scolarité
Ils seront déposés sur le compte Ecole Directe des familles dans l'onglet document.

EPS
Les cours d'éducation physique et sportive sont obligatoires. Toute dispense, permanente ou temporaire, doit être motivée par un certificat médical. Selon son état de santé, l'élève dispensé ira, à la seule appréciation du professeur d'EPS, soit en cours sans y participer, soit en permanence. Les déplacements sur les lieux de sport sont organisés à la charge de l'établissement. **Une tenue, exclusivement réservée à la pratique sportive, est exigée et ne devra être portée que pendant le cours de sport.**

Facturation
La facture annuelle sera disponible en début d'année scolaire sur Ecole Directe (Edition papier sur demande).

…/…

Fichier élève/famille

Tout changement administratif (adresse, numéro de téléphone fixe/portable, adresse mail, situation familiale, nombre d'enfants à charge, etc…), doit être signalé par mail au secrétariat (college@groupe-sb.org)

Messages personnels destinés aux élèves

Aucun message ne sera transmis aux élèves dans les classes sauf cas exceptionnel et uniquement pour des motifs sérieux et urgents. Les familles pourront joindre le cadre éducatif à cet effet.

Ordre et propreté des locaux

Le respect de soi et des autres s'exprime dans la propreté des locaux (travail du personnel d'entretien) et la non dégradation du matériel scolaire. Les élèves y veilleront tout particulièrement. Toute dégradation sera facturée.

Notes et suivi des résultats scolaires

Via notre site, rubrique *Ecole Directe* : résultat des évaluations, absences, retards et cahiers de texte peuvent être consultés. Un code confidentiel vous sera transmis en début d'année. Vos enfants auront également un code personnel pour permettre le lien avec leurs professeurs.

Le site *Ecole Directe* permet aussi aux parents de prendre contact avec les professeurs ou la vie scolaire. Toutes les informations passent également par ce biais. Ce mode de communication doit être consulté régulièrement et utilisé avec respect et raison.

Au terme de chaque période d'enseignement, un bulletin de notes est remis aux élèves par le professeur principal et publié sur Ecole Directe. En cas de nécessité, une rencontre est organisée avec le professeur principal et les parents en présence de l'enfant et éventuellement la Directrice.
Les bulletins doivent être conservés par la famille.

Restauration

Le compte-élève devra être approvisionné en amont des repas, par :

- Chèques (à l'ordre de la N.A.E.P. Groupe Saint-Bénigne) ;
- Espèces ;
- Ou paiement en ligne via notre site, rubrique Ecole Directe.

Possibilité de consulter et d'approvisionner la carte «repas» grâce à des codes d'accès qui vous seront remis à la rentrée.
La carte d'identité scolaire remise aux élèves dès la rentrée devra être obligatoirement présentée pour tout passage au self. Pour tout problème relatif à la carte (perte, vol...), vous devez avertir la vie scolaire le plus rapidement possible afin de faire une opposition et d'en éviter l'usage frauduleux.
Les règlements par chèque doivent être déposés dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le hall le long du self et pour les espèces auprès de la comptabilité.

Soutien et approfondissement

En début d'année ou au cours de l'année, selon l'évaluation de leurs besoins, les élèves peuvent se voir proposer des séances de soutien ou de renforcement dans chaque matière. Ces séances lorsqu'elles sont organisées sur temps scolaire sont obligatoires. Elles ne revêtent un caractère facultatif que lorsqu'elles sont organisées hors temps scolaire. Néanmoins, nous insistons sur l'intérêt que peut tirer l'élève de ces séances : le faire progresser et le conduire à la réussite de son projet.

…/…

DATES A RETENIR
(Prévisionnel)

Calendrier des vacances scolaires :

- Toussaint : du vendredi 20 octobre au soir au lundi 6 novembre au matin ;
- Noël : du vendredi 22 décembre au soir au lundi 8 janvier au matin ;
- Hiver : du vendredi 16 février au soir au lundi 4 mars au matin ;
- Printemps : du vendredi 12 avril au soir au lundi 29 avril au matin ;
- Férié : mercredi 1er mai
- Pont de l'Ascension : du mercredi 8 mai au lundi 13 mai au matin.
- fin des cours : 24 juin. Date à repréciser en fonction des dates des examens.

Les cours sont supprimés :

- Mercredi 11 octobre : journée pédagogique
- Mercredi 24 janvier : journée pédagogique
- Mercredi 20 mars : journée pédagogique
- Lundi 20 mai : lundi de Pentecôte

Une journée pédagogique supplémentaire pourra être ajoutée en fonction des besoins.

Projets de voyage (à confirmer) :

- **3ème : Voyage pédagogique du 13 au 15 mars**
- **4ème : Voyages à l'étranger du 17 au 21 juin**

Réunions de parents **(*pour les parents uniquement*)**	**6EME → lundi 11 septembre à 18 h** **5EME et 4EME → jeudi 14 septembre à 18 h** **3EME → mardi 12 septembre à 18h**
Photos de classe	**Mercredi 13 septembre**
Messe de rentrée du Chœur de la Maîtrise et du Groupe Saint Bénigne	**Dimanche 8 octobre à 10 h Cathédrale St Bénigne**
Brevets blancs 3EME	**Lundi 20 et mardi 21 novembre** **Lundi 4 et mardi 5 mars** **Jeudi 23 et vendredi 24 mai**
Oral Blanc Brevet **Epreuve officielle Orale du Brevet**	**Vendredi 22 mars** **Mercredi 5 juin**
Concert de Noël (Chœur de La Maîtrise)	**Samedi 9 et dimanche 10 décembre**
Stage 3èmes en entreprise (à rechercher par la famille)	**Du lundi 8 au matin au vendredi 12 janvier au soir**
Rencontres parents-professeurs	**6EME → mardi 5 décembre** **5EME → mardi 9 janvier** **4EME → mardi 19 décembre** **3EME → mardi 12 décembre**
Journées Portes Ouvertes	**Samedi 18 novembre et 3 février de 9h à 13h**
Représentation 3ème Section Art dramatique	**Vendredi 3 et samedi 4 mai au théâtre des Feuillants**
Profession de Foi	**Dimanche 2 juin**
Attestation Sécurité Routière 1 et 2	**Entre le 15 mai et le 15 juin**
Contrôles communs 4EME	**Jeudi 6 et vendredi 7 juin**
Messe de Clôture du Chœur	**Dimanche 16 juin 10h à la Cathédrale**